

ANNEXE

AU

JOURNAL DE MONACO

Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle

Marques de fabrique,
de commerce ou de service
Enregistrements de marques, Inscriptions au registre spécial

Brevets d'invention
Délivrances de brevets d'invention, Inscriptions au registre spécial

Dessins et modèles
Enregistrements de dessins et modèles, Inscriptions au registre spécial

AVERTISSEMENT

L'attention du Pôle de la Propriété Industrielle a été attirée à plusieurs reprises sur les agissements de certaines sociétés privées étrangères qui adressent aux titulaires de marques, de dessins et modèles ou de brevets d'invention, un courrier leur proposant d'assurer, moyennant rémunération, la publication de leurs dépôts ou de leurs enregistrements.

Le Pôle de la Propriété Industrielle n'a aucune attache avec ces sociétés. Ces dernières se procurent, directement, les coordonnées des déposants au Bulletin Officiel de la Propriété industrielle de Monaco.

Pareillement, la publication des dépôts et des enregistrements qui relèvent de la compétence exclusive de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), de l'Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle (EUIPO) ou de l'Office Européen des Brevets (OEB) est effectuée par ces seuls organismes, sans qu'aucun paiement supplémentaire ne soit demandé en contrepartie.

Le Pôle de la Propriété Industrielle tient donc à mettre en garde les déposants sur l'inutilité de toute autre publication, dépourvue de tout effet juridique et n'ayant qu'un caractère exclusivement publicitaire.

TABLE DES MATIÈRES

Normes de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Extrait de la norme ST.60 de l'OMPI.....	4
Extrait de la norme ST.9 de l'OMPI.....	5
Extrait de la norme ST.80 de l'OMPI.....	6
Extrait de la norme ST.3 de l'OMPI.....	7

Marques de fabrique, de commerce ou de service

Marques enregistrées	9
Marques renouvelées	19
Inscriptions au registre spécial	22

Brevets d'invention

Inscriptions au registre spécial	23
--	----

Extrait de la norme ST.60 de l'OMPI relative aux données bibliographiques concernant les marques

Les codes ci-après sont utilisés dans le bulletin officiel de la propriété industrielle pour identifier les données bibliographiques suivant la norme internationale. Les codes sont indiqués entre crochets en amont des données correspondantes.

[100] Données concernant l'enregistrement/le renouvellement

[111] Numéro d'ordre de l'enregistrement.

[151] Date de l'enregistrement.

[156] Date du renouvellement.

[200] Demande

[210] Numéro d'ordre de la demande.

[220] Date de dépôt de la demande.

[300] Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris et autres données relatives à l'ancienneté ou à l'enregistrement de la marque dans le pays d'origine

[310] Numéro d'ordre attribué à la première demande.

[320] Date de dépôt de la première demande.

[330] Code selon la norme ST.3 de l'OMPI, permettant d'identifier l'office national ou régional auprès duquel la première demande a été déposée ou l'organisation auprès de laquelle la première demande a été déposée.

[500] Informations diverses

[511] Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (classification de Nice), liste des produits ou services classés selon cette classification.

[541] Reproduction de la marque lorsque celle-ci est représentée en caractères standard.

[546] Reproduction de la marque lorsque celle-ci est représentée en caractères non standard.

[571] Description de la marque.

[580] Date de l'inscription de tout type de transaction concernant les demandes d'enregistrement ou les enregistrements (p. ex., changement de titulaire, changement de nom ou d'adresse, renonciation, cessation de la protection).

[591] Informations concernant les couleurs revendiquées.

[700] Informations concernant les parties intéressées par la demande ou l'enregistrement

[732] Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement.

Extrait de la norme ST.9 de l'OMPI relative aux données bibliographiques concernant les brevets

Les codes ci-après sont utilisés dans le bulletin officiel de la propriété industrielle pour identifier les données bibliographiques suivant la norme internationale. Les codes sont indiqués entre crochets en amont des données correspondantes.

[10] Identification du brevet

[11] Numéro du brevet, du CCP ou du document de brevet.

[12] Désignation en clair du type de document.

[20] Données relatives à la demande de brevet

[21] Numéro(s) attribué(s) à la ou aux demandes.

[22] Date(s) de dépôt de la ou des demandes.

[30] Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris

[31] Numéro(s) attribué(s) à la ou aux demandes établissant la priorité.

[32] Date(s) de dépôt de la ou des demandes établissant la priorité.

[33] Code de la norme ST.3 de l'OMPI permettant d'identifier l'office national de propriété industrielle qui attribue le numéro de demande établissant la priorité ou l'organisation qui attribue le numéro de demande régionale établissant la priorité; pour les demandes internationales déposées en vertu du PCT, c'est le code "WO" qui doit être utilisé.

[40] Date(s) de mise à la disposition du public

[45] Date de mise à la disposition du public, par impression ou par un procédé similaire, d'un document de brevet ayant donné lieu à la délivrance d'un titre à la date en question ou avant.

[50] Informations techniques

[51] Classification internationale des brevets.

[54] Titre de l'invention.

[57] Abrégé.

[70] Identification des parties intéressées par le brevet ou le CCP

[72] Nom(s) de l'(ou des) inventeur(s).

[73] Nom(s) du (ou des) titulaire(s).

Extrait de la norme ST.80 de l'OMPI relative aux données bibliographiques concernant les dessins et modèles

Les codes ci-après sont utilisés dans le bulletin officiel de la propriété industrielle pour identifier les données bibliographiques suivant la norme internationale. Les codes sont indiqués entre crochets en amont des données correspondantes.

[10] Données relatives à l'enregistrement ou au renouvellement

[11] Numéro d'ordre de l'enregistrement ou numéro du document de dessin ou modèle.

[15] Date de l'enregistrement/date du renouvellement.

[17] Durée prévue de l'enregistrement ou du renouvellement.

[20] Données relatives à la demande

[21] Numéro d'ordre de la demande.

[22] Date de dépôt de la demande.

[28] Nombre de dessins et modèles industriels compris dans la demande.

[30] Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris

[31] Numéro d'ordre attribué à la demande établissant la priorité.

[32] Date de dépôt de la demande établissant la priorité.

[33] Code à deux lettres, selon la norme ST.3 de l'OMPI, permettant d'identifier l'administration auprès de laquelle a été déposée la demande établissant la priorité.

[50] Informations diverses

[51] Classification internationale pour les dessins et modèles industriels

[54] Désignation du ou des objets ou produits auxquels le dessin ou modèle industriel est destiné ou titre du dessin ou modèle industriel.

[55] Reproduction du dessin ou modèle industriel (par exemple, dessin, photographie) et explications concernant la reproduction.

[57] Description des éléments caractéristiques du dessin ou modèle industriel y compris l'indication des couleurs

[58] Date d'inscription au registre de tout type de modification (p. ex., le changement de titulaire, le changement de nom ou d'adresse, la renonciation à un dépôt international, la cessation de la protection).

[70] Identification des parties intéressées par la demande ou l'enregistrement

[72] Nom du ou des créateurs, s'ils sont connus en tant que tels.

[73] Nom et adresse du ou des titulaires.

Extrait de la norme ST.3 de l'OMPI permettant d'identifier l'office national de propriété industrielle

AD	Andorre	CN	Chine	GR	Grèce
AE	Émirats arabes unis	CO	Colombie	GS	Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud
AF	Afghanistan	CR	Costa Rica	GT	Guatemala
AG	Antigua-et-Barbuda	CU	Cuba	GW	Guinée-Bissau
AI	Anguilla	CV	Cabo Verde	GY	Guyana
AL	Albanie	CW	Curaçao	HK	Hong Kong, Chine
AM	Arménie	CY	Chypre	HN	Honduras
AO	Angola	CZ	Tchéquie	HR	Croatie
AP	Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO)	DE	Allemagne	HT	Haïti
AR	Argentine	DJ	Djibouti	HU	Hongrie
AT	Autriche	DK	Danemark	IB	Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
AU	Australie	DM	Dominique	ID	Indonésie
AW	Aruba	DO	République dominicaine	IE	Irlande
AZ	Azerbaïdjan	DZ	Algérie	IL	Israël
BA	Bosnie-Herzégovine	EA	Organisation eurasiennne des brevets (OEAB)	IM	Île de Man
BB	Barbade	EC	Équateur	IN	Inde
BD	Bangladesh	EE	Estonie	IQ	Iraq
BE	Belgique	EG	Égypte	IR	Iran (République islamique d')
BF	Burkina Faso	EH	Sahara occidental	IS	Islande
BG	Bulgarie	EM	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	IT	Italie
BH	Bahreïn	EP	Office européen des brevets (OEB)	JE	Jersey
BI	Burundi	ER	Érythrée	JM	Jamaïque
BJ	Bénin	ES	Espagne	JO	Jordanie
BM	Bermudes	ET	Éthiopie	JP	Japon
BN	Brunéi Darussalam	EU	Union européenne	KE	Kenya
BO	Bolivie (État plurinational de)	FI	Finlande	KG	Kirghizistan
BR	Bresil	FJ	Fidji	KH	Cambodge
BS	Bahamas	FK	Îles Falkland (Malvinas)	KI	Kiribati
BT	Bhoutan	FO	Îles Féroé	KM	Comores
BV	Île Bouvet	FR	France	KN	Saint-Kitts-et-Nevis
BW	Botswana	GA	Gabon	KP	République populaire démocratique de Corée
BX	Office Benelux de la Propriété intellectuelle (OBPI)	GB	Royaume-Uni	KR	République de Corée
BY	Bélarus	GC	Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (Office des brevets du CCG)	KW	Koweït
BZ	Belize	GD	Grenade	KY	Îles Caïmanes
CA	Canada	GE	Géorgie	KZ	Kazakhstan
CD	République démocratique du Congo	GG	Guernesey	LA	République démocratique populaire lao
CF	République centrafricaine	GH	Ghana	LB	Liban
CG	Congo	GI	Gibraltar	LC	Sainte-Lucie
CH	Suisse	GL	Groenland	LI	Liechtenstein
CI	Côte d'Ivoire	GM	Gambie	LK	Sri Lanka
CK	Îles Cook	GN	Guinée	LR	Libéria
CL	Chili	GQ	Guinée équatoriale	LS	Lesotho
CM	Cameroun			LT	Lituanie
				LU	Luxembourg

LV	Lettonie	PK	Pakistan	TH	Thaïlande
LY	Libye	PL	Pologne	TJ	Tadjikistan
MA	Maroc	PT	Portugal	TL	Timor-Leste
MC	Monaco	PW	Palaos	TM	Turkménistan
MD	République de Moldova	PY	Paraguay	TN	Tunisie
ME	Monténégro	QA	Qatar	TO	Tonga
MG	Madagascar	QZ	Office communautaire des variétés végétales (Union européenne) (OCVV)	TR	Turquie
MK	Macédoine du Nord	RO	Roumanie	TT	Trinité-et-Tobago
ML	Mali	RS	Serbie	TV	Tuvalu
MM	Myanmar	RU	Fédération de Russie	TW	Province chinoise de Taiwan
MN	Mongolie	RW	Rwanda	TZ	République-Unie de Tanzanie
MO	Macao, Chine	SA	Arabie saoudite	UA	Ukraine
MP	Îles Mariannes du Nord	SB	Îles Salomon	UG	Ouganda
MR	Mauritanie	SC	Seychelles	US	États-Unis d'Amérique
MS	Montserrat	SD	Soudan	UY	Uruguay
MT	Malte	SE	Suède	UZ	Ouzbékistan
MU	Maurice	SG	Singapour	VA	Saint-Siège
MV	Maldives	SH	Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha	VC	Saint-Vincent-et-les Grenadines
MW	Malawi	SI	Slovénie	VE	Venezuela (République bolivarienne du)
MX	Mexique	SK	Slovaquie	VG	Îles Vierges britanniques
MY	Malaisie	SL	Sierra Leone	VN	Viet Nam
MZ	Mozambique	SM	Saint-Marin	VU	Vanuatu
NA	Namibie	SN	Sénégal	WO	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
NE	Niger	SO	Somalie	WS	Samoa
NG	Nigéria	SR	Suriname	XN	Institut nordique des brevets (INB)
NI	Nicaragua	SS	Soudan du Sud	XU	Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)
NL	Pays-Bas	ST	Sao Tomé-et-Principe	XV	Institut des brevets de Visegrade (VPI)
NO	Norvège	SV	El Salvador	YE	Yémen
NP	Népal	SX	Saint-Martin (partie néerlandaise)	ZA	Afrique du Sud
NR	Nauru	SY	République arabe syrienne	ZM	Zambie
NZ	Nouvelle-Zélande	SZ	Eswatini (l')	ZW	Zimbabwe
OA	Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)	TC	Îles Turks et Caïques		
OM	Oman	TD	Tchad		
PA	Panama	TG	Togo		
PE	Pérou				
PG	Papouasie-Nouvelle-Guinée				
PH	Philippines				

MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE ENREGISTRÉES

[111] 23.00518
[151] 25/10/2023
[210] 38321
[220] 14/09/2023

[310] UK00003953787
[320] 06-09-2023
[330] Royaume-Uni

[732] Société ANDRETTI IP, LLC
457 Rose Inn Ave
18064 NAZARETH - Etat de Pennsylvanie
(États-Unis d'Amérique)

[541] **ANDRETTI**

[511] **Classe 3** : Produits cosmétiques et préparations de toilette non médicamenteux ; dentifrices autres qu'à usage médical ; parfumerie, huiles essentielles ; préparations pour blanchir et autres substances pour laver le linge ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; lotions capillaires ; lotions de pré-rasage et d'après-rasage ; crèmes à raser ; déodorants à usage personnel [parfumerie] ; lotions bronzantes.

Classe 4 : Huiles et graisses industrielles, cires ; lubrifiants ; compositions pour la prévention de la poussière ; combustibles et matières éclairantes ; bougies et mèches pour l'éclairage ; additifs non chimiques pour carburants.

Classe 6 : Métaux communs et leurs alliages, minerais ; matériaux métalliques pour la construction ; constructions transportables métalliques ; câbles et fils métalliques non électriques ; petite quincaillerie métallique ; conteneurs métalliques pour le stockage et le transport de marchandises ; coffres-forts [métalliques ou non métalliques] ; matériaux pour voies ferrées métalliques ; tuyaux et tubes métalliques ; pièces de coulée métalliques pour véhicules ; anneaux brisés constitué entièrement ou principalement de métaux communs pour clés ; modèle de véhicules (objets décoratifs) constitué de métaux communs.

Classe 7 : Machines, machines-outils, outils à commande électrique ; moteurs autres que pour

véhicules terrestres ; accouplements et organes de transmission (à l'exception de ceux pour véhicules terrestres) ; instruments agricoles autres que ceux actionnés manuellement ; incubateurs [couveuses] pour œufs ; distributeurs automatiques ; outils à commande électrique pour automobiles, à savoir, crics actionnables, bougies d'allumage ; filtres automobiles, à savoir, filtres à huile, filtres à carburant, filtres à air pour moteurs de véhicules automobiles ; kits de systèmes d'échappement pour automobiles constitué de silencieux pour moteurs, embout de tuyau de gaz d'échappement, tuyaux d'échappement pour automobiles, mâchoires, tubes, et convertisseurs catalytiques ; machines agricoles, remplisseuses, machines de brasserie, appareils de nettoyage, machines à laver la vaisselle, machines à commande électronique, tondeuses à gazon [machines] et découpeuses, faucheuses, machines à imprimer, robots industriels ; machinerie lourde ; broyeurs d'ordures ; machines soufflantes ; moulins à café électriques ; chalumeaux à gaz ; pistolets à colle ; outils tenus à la main actionnés autrement que manuellement ; aspirateurs de poussière ; éoliennes.

Classe 8 : Outils et instruments à main entraînés manuellement ; coutellerie ; armes blanches ; rasoirs ; canifs ; rasoirs électriques et non-électriques ; fers à friser ; fers à tuyauter ; appareils d'épilation ; pinces pour recourber les cils ; polissoirs d'ongles ; fers à repasser ; coupe-pizza ; outils à main pour le jardinage actionnés manuellement ; tondeuses à cheveux ; fusils à aiguiser ; cuirs à aiguiser ; trousse de manucures ; trousse de pédicures ; coupe-ongles ; limes à ongles ; brucelles.

Classe 9 : Appareils et instruments scientifiques, de recherche, de navigation, d'arpentage, photographiques, cinématographiques, audiovisuels, optiques, de pesage, de mesure, de signalisation, de détection, d'essai, d'inspection, de sauvetage et d'enseignement ; appareils et instruments pour conduire, commuter, transformer, accumuler, réguler ou contrôler la distribution ou l'utilisation de l'électricité ; appareils et instruments pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction ou le traitement du son, des

images ou des données ; supports enregistrés et téléchargeables, logiciels informatiques, supports d'enregistrement et de stockage numériques ou analogiques vierges ; dispositifs de calcul ; ordinateurs et périphériques informatiques ; combinaisons de plongée, masques de plongée, bouchons d'oreilles pour plongeurs, pince-nez pour plongeurs et nageurs, gants pour plongeurs, appareils respiratoires pour la natation sous-marine ; appareils pour l'extinction d'incendies ; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques ; disques compacts, DVD et autres supports d'enregistrement numériques ; appareils et instruments téléphoniques et de communication ; appareils et instruments pour le traitement, la transmission, le stockage, l'enregistrement, la réception et la récupération de données se présentant sous la forme de données codées, de texte, d'audio, d'images graphiques ou de vidéo ou d'une combinaison de ces formats ; appareils pour télécharger des contenus audio, vidéo et de données à partir de l'internet ; chargeurs de batteries avec appareils de télécommunication ; batteries ; adaptateurs avec appareils de télécommunication ; téléphones sans fil, téléphones mobiles et téléphones fixes ; téléphones sans fils, mobile et téléphones fixes ; films photographiques et audiovisuels, films vidéo, musique, audio, audiovisuel et images graphiques téléchargeables à partir de bases de données informatiques, d'internet ou autres réseaux électroniques ; appareils et instruments électroniques et par satellite de navigation et de positionnement, y compris systèmes électroniques de localisation mondiale [GPS] ; dispositifs intégrant un haut-parleur à installer sur un bureau ou dans une voiture pour l'utilisation en mode mains-libres d'un combiné téléphonique ; berceaux de combiné téléphonique pour voiture ; enregistrements audio et vidéo ; simulateurs pour la conduite ou le contrôle de véhicules ; indicateurs de vitesse ; vêtements, chaussures, chapellerie, casques, gants et lunettes de protection, tous destinés à la protection contre les accidents ou les incendies ; vêtements de sécurité pour courses automobiles ; lunettes de soleil, lunettes [optique], étuis à lunettes, montures de lunettes ; visières pour casques ; jumelles [optique] ; avertisseurs contre le vol, avertisseurs contre le vol ; instrument d'alarmes et systèmes de sécurité ; appareils photographiques ; caméras vidéo ; appareils photographiques numériques ; cartes de crédit ; logiciels de jeux ; aimants, dispositifs d'aimantation et démagnétiseurs ; appareils et simulateurs didactiques ; cartes SIM ; vêtements de protection [vêtements blindés] ; lunettes de

protection ; masques de protection ; casques de protection ; lunettes de sport ; casques à écouteurs ; coques pour ordiphones [smartphones] ; étui pour ordiphones [smartphones] ; perches pour autophotos [monopodes à main] ; lunettes intelligentes ; montres intelligentes ; manches à air [indicateurs de vent] ; enseignes lumineuses ; enseignes lumineuses ; tableaux d'affichage électroniques ; haut-parleurs ; capteurs d'activité à porter sur soi ; dessins animés ; cordonnets pour téléphones mobiles ; étuis pour lunettes de contact ; mannequins pour essais de collision ; fichiers d'images téléchargeables ; fichiers de musique téléchargeables ; tonalités de sonnerie téléchargeables pour téléphones mobiles ; publications électroniques téléchargeables ; bates pour incendie ; pylônes de T.S.F. ; enseignes mécaniques ; tapis de souris ; disques réflecteurs individuels pour la prévention des accidents de la circulation ; respirateurs pour le filtrage de l'air ; masques respiratoires autres que pour la respiration artificielle ; harnais de sécurité autres que pour sièges de véhicules ou équipement de sport ; pare-étincelles ; gicleurs d'incendie ; pieds d'appareils photographiques ; trépieds pour appareils photographiques ; repose-poignets à utiliser avec un ordinateur ; enregistrements audiovisuels téléchargeables contenant des biens virtuels, à savoir, des voitures, des voitures de sport, des voitures électriques, des hypercars, des vêtements, des articles chaussants, des couvre-chefs, des sacs, des bijoux, des montres et des lunettes, authentifiés par des jetons non fongibles [nfts] ; supports numériques téléchargeables, à savoir, objets de collection numériques ayant trait aux automobiles numériques, aux pièces et accessoires d'automobiles numériques et aux modèles réduits de véhicules numériques.

Classe 11 : Appareils et installations d'éclairage, chauffage, refroidissement, production de vapeur, cuisson, séchage, ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires ; appareils de climatisation, également pour véhicules ; barbecues ; baignoires spa et installations de bains ; feux pour bicyclettes ; machines à sécher.

Classe 12 : Véhicules ; voitures de course ; moteurs et boîtes de vitesses pour terre, air ou eau ; bicyclettes ; housses de protection pour ceintures de sécurité ; housses de sièges pour véhicules automobiles ; housses de protection pour véhicules automobiles ; voitures, parties structurelles pour automobiles et parties d'aménagement intérieur d'automobiles ; moteurs pour véhicules terrestres ; porte-bagages pour véhicules ; pare-soleils pour automobiles ; housses pour sièges de véhicules ; housses d'automobiles ; roues

pneumatiques ; vélomoteurs ; motocyclettes ; landaus ; poussettes ; pièces et parties constitutives de véhicules aériens et spatiaux ; pièces et parties constitutives de véhicules nautiques ; pièces et parties constitutives de véhicules terrestres ; coussins d'air gonflants [dispositifs de sécurité pour automobiles] ; pompes à air [accessoires de véhicules] ; dispositifs anti éblouissants pour véhicules ; chaînes antidérapantes ; alarmes antivols pour véhicules ; carrosseries pour automobiles ; chaînes pour automobiles ; châssis pour automobiles ; capots pour automobiles ; pneus d'automobile ; fusées d'essieux ; essieux ; plombs pour l'équilibrage des roues de véhicules ; frettes de moyeux ; paniers spéciaux pour bicyclettes ; béquilles de bicyclette ; gaffes pour bateaux ; carrosseries ; bogies pour wagons de chemins de fer ; garnitures de freins pour véhicules ; plaquettes de freins pour automobiles ; segments de freins pour véhicules ; sabots de freins pour véhicules ; tampons de choc [matériel ferroviaire roulant] ; pare-chocs pour automobiles ; bouchons pour réservoirs de carburant de véhicule ; enveloppes [pneumatiques] ; roulettes pour chariots [véhicules] ; allume-cigares pour automobiles ; chariots de nettoyage ; taquets [marine] ; embrayages pour véhicules terrestres ; bielles pour véhicules terrestres, autres que parties de moteurs ; accouplements pour véhicules terrestres ; housses pour volants de véhicules ; carters pour organes de véhicules terrestres autres que pour moteurs ; manivelles de bicyclette ; sonnettes de cycles ; freins de bicyclette ; chaînes de bicyclette ; cadres de bicyclette ; guidons de bicyclette ; moyeux pour roues de bicyclette ; garde-boues de bicyclette ; pompes pour pneus de bicyclette ; jantes pour roues de bicyclette ; selles de bicyclette ; rayons pour roues de bicyclette ; béquilles de cycles ; bossoirs d'embarcations ; indicateurs de direction pour bicyclettes ; dispositifs pour dégager les bateaux ; portes de véhicules ; pare-jupes pour bicyclettes ; chaînes de commande pour véhicules terrestres ; machines motrices pour véhicules terrestres ; sièges éjectables pour avions ; défenses pour navires [pare-battage] ; roues libres pour véhicules terrestres ; cheminées de locomotives ; cheminées de navires ; boîtes de vitesses pour véhicules terrestres ; engrenages pour véhicules terrestres ; engrenages de cycles ; essuie-glace pour phares ; appuie-tête pour sièges de véhicules ; capots de moteurs pour véhicules ; capotes de véhicules ; avertisseurs sonores pour véhicules ; enjoliveurs ; moyeux de roues de véhicules ; circuits hydrauliques pour véhicules ; plans inclinés pour bateaux ; rondelles adhésives de caoutchouc pour

la réparation des chambres à air ; chambres à air pour pneus de bicyclette ; chambres à air pour pneumatiques ; moteurs à réaction pour véhicules terrestres ; filets porte-bagages pour véhicules ; mâts pour bateaux ; roues de bennes ; moteurs de bicyclette ; moteurs électriques pour véhicules terrestres ; garde-boue ; rames de bateaux ; pagaies pour canoës ; coffres spéciaux pour bicyclettes ; pédales de bicyclette ; hublots ; mécanismes de propulsion pour véhicules terrestres ; bâches de poussette ; capotes de poussette ; attelages ferroviaires ; rétroviseurs ; démultiplicateurs pour véhicules terrestres ; troussees pour la réparation des chambres à air ; avertisseurs de marche arrière pour véhicules ; tolets ; gouvernails ; diables ; housses de selles pour vélos ou motos ; selles pour bicyclettes ou motocyclettes ; ceintures de sécurité pour sièges de véhicules ; sièges de sécurité pour enfants pour véhicules ; propulseurs à hélice ; propulseurs à hélice pour bateaux ; hélices de navires ; godilles ; harnais de sécurité pour sièges de véhicules ; coques de navires ; dispositifs de gouverne pour navires ; amortisseurs pour automobiles ; ressorts amortisseurs pour véhicules ; chariots à provisions ; porte-skis pour automobiles ; couchettes pour véhicules ; housses pour roues de secours ; espars [marine] ; spoilers pour véhicules ; tendeurs de rayons de roues ; volants pour véhicules ; clous pour pneus ; stores [pare-soleil] pour automobiles ; amortisseurs de suspension pour véhicules ; hayons élévateurs [parties de véhicules terrestres] ; couples de navires ; culbuteurs de wagons [parties de wagons] ; bennes de camions ; boudins de bandages de roues de chemins de fer ; antidérapants pour bandages de véhicules ; pneus de bicyclette ; bandages de roues pour véhicules ; bandages pleins pour roues de véhicule ; convertisseurs de couple pour véhicules terrestres ; barres de torsion pour véhicules ; locomobiles ; attelages de remorques pour véhicules ; chaînes motrices pour véhicules terrestres ; arbres de transmission pour véhicules terrestres ; mécanismes de transmission pour véhicules terrestres ; bandes de roulement pour le rechapage des pneus ; chenilles pour véhicules ; chariots ; draines ; pneus sans chambre pour bicyclettes ; turbines pour véhicules terrestres ; bras de signalisation pour véhicules ; trains pour véhicules ; garnitures intérieures de véhicules [capitonnage] ; valves de bandages pour véhicules ; parechocs de véhicules ; châssis de véhicules ; marchepieds de véhicules ; sièges de véhicules ; ressorts de suspension pour véhicules ; jantes de roues de véhicules ; rayons de roues de véhicules ; pneumatiques pour véhicules ; roues

de véhicules ; brouettes ; roues de bicyclette ; vitres de véhicules ; essuie-glace ; pare-brise.

Classe 14 : Métaux précieux et leurs alliages ; bijoux, pierres précieuses et semi-précieuses ; horlogerie et instruments chronométriques ; produits en métaux précieux ou en plaqué non inclus dans d'autres classes ; écrins en métaux précieux ; boutons de manchettes et épingles de cravates en métaux précieux ; épingles en métaux précieux ; montres ; chronomètres à arrêt ; réveille-matin ; chronomètres et chronographes ; insignes en métaux précieux ; boîtes et écrins à bijoux ; monnaies ; figurines [statuettes] en métaux précieux ; amulettes [bijouterie] ; bracelets ; broches ; chaînes ; breloques pour la bijouterie ; épingles de cravates ; fixe-cravates ; boutons de manchettes ; boucles d'oreilles ; médaillons, médailles, breloques, épingles ornementales, pendentifs, bibelots, ornements de bijouterie, à savoir modèles réduits de véhicules et casques à l'échelle faits de métaux précieux ou plaqués ; porte-clés [anneaux brisés avec breloque ou colifichet] fabriqués entièrement ou principalement en métaux communs ; breloque en métaux communs ; pierres précieuses, perles et métaux précieux, et leurs imitations ; instruments de mesure du temps ; écrins pour l'horlogerie ; objets d'art en métaux précieux ; porte-clés [anneaux brisés avec breloque ou colifichet] ; agates ; ancres [horlogerie] ; barillets [horlogerie] ; perles pour la confection de bijoux ; étuis pour l'horlogerie ; cabinets [boîtes] d'horloges ; aiguilles d'horloge ; cadratures ; jetons de cuivre ; cadrans [horlogerie] ; jais brut ou mi-ouvert ; écrins ; mouvements d'horlogerie ; médailles ; olivine [pierre précieuse] ; ornements en jais ; perles d'ambroïne ; balanciers [horlogerie] ; spinelles [pierres précieuses] ; bracelets de montres ; boîtiers de montre ; chaînes de montres ; verres de montres ; ressorts de montres ; chapelets.

Classe 16 : Papier et carton ; produits de l'imprimerie ; articles pour reliures ; photographies [imprimées] ; articles de papeterie et de bureau à l'exception des meubles ; adhésifs pour la papeterie ou le ménage ; fournitures pour le dessin et matériel pour artistes ; pinceaux ; matériel d'instruction à l'exception des appareils ; feuilles, films et sacs en plastique pour l'emballage et le conditionnement ; caractères d'imprimerie, clichés d'imprimerie ; publications imprimées ; livres ; livrets ; périodiques ; circulaires ; brochures ; programmes-souvenirs ; catalogues ; calendriers ; affiches ; épreuves ; cartes ; cartes de vœux ; flyers ; billets [tickets] ; livres d'activités avec autocollants ; autocollants [articles de papeterie] ; instruments d'écriture ; machines à écrire et articles de bureau

(à l'exception des meubles) ; matières plastiques pour l'emballage non comprises dans d'autres classes ; images ; journaux ; bandes dessinées ; agendas ; manuels ; revues [périodiques] ; autocollants et décalcomanies ; nécessaires pour écrire [écritaires] ; almanachs ; stylos et plumes ; stylographes ; crayons ; pochettes pour passeports ; porte-billets ; cartes postales ; papier d'emballage ; presse-papiers en métaux précieux ou semi-précieux ou en plaqué ; corbeilles à courrier ; couvertures de livres, porte-documents, agendas de bureau, porte-stylos ; coupe-papiers [ouvre-lettres] ; objets d'art, figurines en papier et en carton, maquettes d'architecture ; matériaux de décoration et d'art et supports ; matériel de filtrage en papier ; produits en papier jetables ; drapeaux en papier ; étiquettes en papier ou en carton ; sachets pour la cuisson par micro-ondes ; billes pour stylos ; cadres à composer [imprimerie] ; composteurs ; planches à graver ; galées [typographie] ; sacs à ordures en papier ou en matières plastiques ; peignes à marbrer ; appareils à main à étiqueter ; porte-chéquiers ; rouleaux de peintres en bâtiment ; craie à marquer ; appareils pour le collage des photographies ; matériaux d'emballage en fécule ou amidon ; supports pour photographies ; blanchets pour l'imprimerie non en matières textiles ; réglettes [composteurs] ; rubans autoadhésifs pour la papeterie ou le ménage ; feuilles de cellulose régénérée pour l'emballage ; stéatite [craie pour tailleurs] ; craie pour tailleurs ; plateaux pour ranger et compter la monnaie ; appareils à vigneter ; bracelets pour instruments à écrire.

Classe 18 : Cuir et imitations cuir ; peaux d'animaux ; bagages et sacs à anses tous usages ; parapluies et parasols ; cannes ; fouets et sellerie ; colliers, laisses et vêtements pour animaux de compagnie ; malles et valises ; serviettes d'écoliers ; sacs de voyage ; valises ; serviettes [maroquinerie] ; sacs de sport ; sacs à bandoulière ; sacs à dos ; bourses ; étuis pour cartes de crédit (portefeuilles) ; sacs à main ; sacs banane ; portefeuilles ; étuis pour clés ; mallettes pour documents ; alpenstocks ; bandoulières en cuir ; sacs de plage ; bourses de mailles ; carcasses de parapluies ou de parasols ; gibecières ; baudruche ; carcasses de sacs à main ; havresacs ; couvertures de chevaux ; fers à cheval ; genouillères pour chevaux ; porte-musique ; muselières ; filets à provisions ; musettes à fourrage ; sacs kangourou [porte-bébés] ; sacs à provisions ; porte-bébés hamac ; écharpes pour porter les bébés ; courroies de patins ; buffleterie ; poignées de valises ; fourreaux de parapluies ; poignées de parapluies ; baleines pour parapluies ou parasols ; anneaux

pour parapluies ; cannes de parapluies ; coffrets destinés à contenir des articles de toilette dits vanity cases ; poignées de cannes ; cannes-sièges ; cabas à roulettes.

Classe 20 : Meubles, glaces (miroirs), cadres ; conteneurs non métalliques [entreposage, transport] ; os d'animaux [à l'état brut ou semi-ouvrés], cornes, fanons de baleine, ou nacre ; coquilles [coquillages] ; écume de mer ; sacs de couchage ; produits (non inclus dans d'autres classes) de bois, bouchons de liège, roseau, canne, osier, ivoire, ambre et substituts à tous ces matériaux, ou en plastique ; plateaux non métalliques.

Classe 21 : Ustensiles et récipients pour le ménage ou la cuisine ; ustensiles de cuisine et vaisselle, à l'exception des fourchettes, couteaux et cuillères ; peignes et éponges ; brosses ; brosses (à l'exception des pinceaux) ; matériaux pour la brosse ; articles de nettoyage ; verre brut ou mi-ouvert à l'exception du verre de construction ; verrerie, porcelaine et faïence ; paille de fer ; récipients à boire ; verres droits [récipients pour boissons] ; tasses ; verres ; plats ; assiettes ; bouteilles ; ouvre-bouteilles, électriques et non électriques ; statues et sculptures en céramique, porcelaine ou verre ; baguettes [pour manger et comme ustensiles de cuisine] ; moulins à café ; marmites non électriques ; tire-bouchons, électriques et non électriques ; hanaps ; dessous de verre en métaux précieux ou semi-précieux ou en plaqué ; plateaux à usage domestique.

Classe 22 : cordes et ficelles ; filets ; tentes et bâches ; stores en matières textiles ou synthétiques ; voiles [gréement] ; sacs de grande contenance pour le transport et l'entreposage de matériaux en vrac ; matières de capitonnage et de rembourrage, à l'exception du papier, du carton, du caoutchouc ou des matières plastiques ; matières textiles fibreuses brutes et leurs succédanés ; sacs (non compris dans d'autres classes).

Classe 24 : Textiles et substituts de textiles ; linge de maison ; rideaux en matières textiles ou en matières plastiques ; couvre-lits ; sacs de couchage [enveloppes cousues remplaçant les draps] ; nappes de table ; serviettes de toilette en matières textiles ; mouchoirs en matière textile ; taies d'oreillers ; taies d'oreiller ; tentures murales en matières textiles ; sets de table.

Classe 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie ; vêtements à savoir : chemises, pantalons, ceintures d'habillement, bandeaux pour la tête, manchettes (habillement), vestes en cuir, casquettes en cuir, shorts à boucles, bavoirs en tissu, caleçons, chemises à col boutonné, chemises à col rond, chemises décontractée, chemises de golf, chemises

pour nourrissons, combinaisons pour enfants, maillots, cravates, chemises de sport, polos, pulls, chemises de rugby, chaussures, shorts de sport, shorts, chaussettes, chaussettes antidérapantes, bonneterie, combinaisons solaires, robes, jupes, pantalons longs, pantalons de survêtement, sweat-shirts, combinaisons de survêtement, tenues d'échauffement, t-shirts, débardeurs, robes débardeurs, maillots de bain, casquettes en tricot de type toboggan, pantalons, chemises à col roulé, visières, vestes, manteaux, chapeaux, casquettes, gants, foulards, bandanas, combinaisons coupe-vent, imperméables, ponchos, pyjamas, chemises de nuit, chemises de nuit et peignoirs ; trépointes pour articles chaussants ; crampons de chaussures de football ; semelles pour articles chaussants ; bouts pour articles chaussants ; empiècements de chemises ; plastrons de chemises ; doublures confectionnées [parties de vêtements] ; poches de vêtements ; antidérapants pour articles chaussants ; semelles intérieures ; talons ; talonnettes pour les bas ; talonnettes pour articles chaussants ; carcasses de chapeaux ; empeignes pour articles chaussants ; ferrures pour articles chaussants ; dessous-de-bras ; visières de casquettes ; tiges de bottes ; vêtements pour jeunes enfants, vêtements de nuit pour bébés et bavoirs en tissu pour bébés ; tenues de base-ball ; costumes de mascarade à savoir répliques de combinaisons de conducteur, répliques de casques de conducteur et uniformes de baseball.

Classe 27 : Tapis, paillasons, nattes, linoléum et autres revêtements de sols ; tentures murales, non en matières textiles ; tapis de sol pour automobiles.

Classe 28 : Jeux et jouets ; appareils de jeux vidéo ; articles de gymnastique et de sport ; peluches [jouets] ; voitures de course [jouets] et voitures de course miniatures ; décorations pour sapins de Noël ; jeux de cartes ; véhicules télécommandés [jouets] ; appareils de divertissement à utiliser avec des moniteurs vidéo, des écrans de télévision, des unités d'affichage visuel ou des récepteurs de télévision ; appareils pour jeux conçus pour être utilisés seulement avec récepteur de télévision et machines de jeu vidéo destinées à être utilisées avec un téléviseur ; décorations de fête et arbres de Noël artificiels ; appareils pour fêtes foraines et terrains de jeux ; objets de cotillon ; machines pour jeux d'argent ; appareils pour jeux ; machines de jeu vidéo électroniques ; jeux automatiques [machines] à prépaiement ; machines à sous [machines de jeu] ; jeux vidéo électroniques portatifs ; jeux portatifs à écrans à cristaux liquides ; modèles réduits de véhicules ; véhicules [jouets] ; housses spécialement conçues pour skis et planches de surf ; drones [jouets] ;

amorces artificielles pour la pêche ; procédés pour queues de billard ; dispositifs à marquer les points pour billards ; bandes de billard ; détecteurs de touche [attirail de pêche] ; bouchons flotteurs [attirail de pêche] ; chambres à air pour ballons de jeu ; amorces pour pistolets [jouets] ; craie pour queues de billard ; supports pour arbres de Noël ; arbres de Noël en matières synthétiques ; confettis ; sacs de cricket ; outils de remise en place des mottes de terre [accessoires de golf] ; peaux de phoques [revêtements de skis] ; résine utilisée par les athlètes ; rouleaux pour bicyclettes fixes d'entraînement ; moulinets pour la pêche ; rembourrages de protection [parties d'habillement de sport] ; chapeaux de cotillon en papier ; munitions pour pistolets à peinture [accessoires de sport] ; mâts pour planches à voile ; tournettes pour cerfs-volants ; lignes de pêche ; boyaux de raquettes ; racines pour la pêche ; hameçons ; carres de skis ; flotteurs pour la pêche ; manèges forains ; sacs pour crosses de golf, avec ou sans roulettes ; fixations de skis ; revêtements de semelles pour skis ; cordages pour raquettes ; sangles pour planches de surf.

Classe 29 : Viande, poisson, volaille et gibier ; extraits de viande ; fruits et légumes conservés, congelés, séchés et cuits ; gelées, confitures, compotes ; œufs ; lait, fromage, beurre, yaourt et autres produits laitiers ; graisses comestibles ; pommes chips ; chips de fruits ; fruits à coque préparés ; arachides préparées ; plats préparés composés principalement de viande, de poisson, de volaille ou de légumes ; en-cas à base de légumes ; en-cas à base de viande.

Classe 30 : Café, thé, cacao et succédanés ; riz, pâtes et nouilles ; tapioca et sagou ; farines et préparations à base de céréales ; pain, pâtisseries et confiseries ; chocolat ; glaces, sorbets et autres glaces comestibles ; sucre, miel, mélasse ; levure, poudre pour faire lever ; sel, assaisonnements, épices, herbes conservées ; vinaigres, sauces et autres condiments ; glace à rafraîchir [eau congelée] ; moutarde ; boissons à base de café ; boissons à base de cacao ; boissons à base de chocolat ; boissons à base de thé ; thé glacé ; confiseries à base d'amandes ; biscuits ; gâteaux ; gomme à mâcher (non à usage médical) ; biscuits salés ; muesli ; aliments à base d'avoine ; pâtes alimentaires ; confiseries à base d'arachides ; confiseries sucrées ; yaourt glacé [glace alimentaire] ; plats préparés composés principalement de pâtes ou de riz ; en-cas à base de céréales.

Classe 32 : Bières ; boissons sans alcool ; eaux minérales et gazeuses ; boissons aux fruits jus de fruits [boissons] ; sirops et autres préparations pour

faire des boissons non alcoolisées ; apéritifs sans alcool ; cidres sans alcool ; bière de gingembre ; extraits de fruits sans alcool ; boissons isotoniques ; limonades ; pastilles pour boissons gazeuses ; poudres pour boissons gazeuses ; jus de légumes ; essences pour la préparation de boissons ; ales (bières).

Classe 33 : Boissons alcoolisées à l'exception des bières ; préparations alcooliques pour la fabrication de boissons ; apéritifs ; eaux-de-vie ; cidre ; liqueurs ; spiritueux ; boissons distillées ; extraits de fruits avec alcool ; gin ; kirsch ; rhum ; saké ; vodka ; whisky, vin ; champagne.

Classe 34 : Tabac et succédanés du tabac ; cigarettes et cigares ; cigarettes électroniques et vaporisateurs oraux pour fumeurs ; articles à utiliser avec le tabac ; articles pour fumeurs ; allumettes ; tabac à chiquer ; tabac à priser ; cigarillos ; tabac à pipe ; cheroots ; briquets ; papier à cigarettes ; filtres ; cendriers ; boîtes et étuis à cigares et à cigarettes ; coupe-cigares ; boîtes à allumettes ; porte-allumettes ; tabatières ; arômes pour tabac ; récipients et humidificateurs de tabac, caves à cigares ; cigarettes contenant des succédanés du tabac non à usage médical ; herbes à fumer.

Classe 35 : Publicité ; gestion, organisation et administration d'entreprises ; travaux de bureau ; services de publicité, à savoir offre d'espace publicitaire sur une automobile participant à des événements et à des expositions de courses automobiles ; parrainage promotionnel d'événements de courses ; distributeurs (concessions de distribution) de machines CNC (commande numérique par ordinateur) et de pièces pour machines CNC (commande numérique par ordinateur) ; services de magasin de vente au détail en ligne de machines CNC (commande numérique par ordinateur) et de pièces CNC (commande numérique par ordinateur) ; affaires commerciales ; relations publiques ; services de marchandisage ; services de vente au détail, de vente au détail par correspondance ou de vente au détail électronique liés à la vente de produits de beauté, d'articles de toilette, de produits ménagers, de produits de nettoyage, de machines à usage domestique, d'outils à main, de produits de bricolage, de produits de jardinage, d'articles d'optique, d'appareils photo, d'équipements électriques et électroniques domestiques, y compris les appareils électroménagers, les vidéos, les CD, les DVD, les bijoux, les horloges, les montres, les bibelots, la papeterie, les publications, la maroquinerie et les bagages, les meubles, les récipients et ustensiles ménagers, les meubles, les textiles, les vêtements, les chaussures, la

chapellerie, la mercerie, les jouets, les jeux, les équipements sportifs, modèles réduits de jouets, feux d'artifice, huiles et carburants, véhicules, moteurs, machines industrielles, produits alimentaires, boissons, produits du tabac et articles pour fumeurs ; services d'information, de conseils et d'assistance relatifs à tous les services précités.

Classe 36 : Services financiers, monétaires et bancaires ; services d'assurances ; affaires immobilières ; services en matière d'affaires immobilières ; services de biens immobiliers ; affaires monétaires ; services financiers ; souscription d'assurances ; émission de cartes de crédit ; émission de chèques de voyage ; émission de cartes électroniques de réduction et d'épargne, y compris de cartes de fidélité ; courtage de valeurs boursières ; services d'investissement ; parrainage financier ; parrainage financier d'événements sportifs ; activités de financement ; services de collecte de bienfaisance ; organisation de collectes financières et organisation des activités de collecte de fonds ; émission de jetons de valeur, à savoir de chèques-cadeaux ; services d'information, de conseils et d'assistance relatifs à tous les services précités.

Classe 37 : Services de construction ; services d'installation et de réparation de véhicules, appareils électriques, matériel informatique, machines, machines-outils pour le traitement de matériaux et machines-outils à commande numérique ; extraction minière, forage pétrolier et gazier ; réparation, entretien et installation de machines CNC (commande numérique par ordinateur) ; service d'assistance technique, dépannage, à savoir réparation de machines CNC (commande numérique par ordinateur) et conseils techniques liés à la réparation de machines CNC (commande numérique par ordinateur) ; services d'information, de conseils et d'assistance relatifs à tous les services précités.

Classe 38 : Services de télécommunications ; services de diffusion ; services de télécommunication, de communication par satellite, cellulaire et radio ; fourniture de services d'accès à internet ; fourniture d'accès à des réseaux pour appareils et instruments de télécommunications et de communication par le biais de services géolocalisés ; fourniture d'accès à des réseaux par des services de protocole d'application sans fil ; services de messagerie ; fourniture d'accès à des sites web audio, vidéo et de données numériques à partir d'une base de données, d'internet ou d'autres réseaux électroniques ; location d'appareils et d'instruments de télécommunications, téléphoniques et de

communication ; offre de forums de discussion sur internet ; services d'information, de conseils et d'assistance relatifs à tous les services précités.

Classe 39 : Transport ; emballage et entreposage de marchandises ; organisation de voyages ; transport de marchandises, de fret et de personnes ; services postaux, services de courrier et services de messagerie [courrier ou marchandise] ; livraison par messenger ; services de distribution de journaux ; transports terrestres, maritimes ou aériens et stockage de lettres, documents, messages, imprimés, colis et autres marchandises ; location de véhicules ; location de places de stationnement ; transport en taxi ; organisation de voyages et d'excursions en bateau ; services de réservation de voyages et de visites guidées ; délivrance de billets de voyage ; location de véhicules ; services d'information, de conseils et d'assistance relatifs à tous les services précités.

Classe 41 : Enseignement ; formation ; services de divertissement ; activités sportives et culturelles ; organisation d'expositions et de compétitions de courses automobiles à des fins sportives et de divertissement ; services de divertissement fournis sur des circuits de courses automobiles ; divertissement dans le cadre de services d'accueil (hébergement) ; services d'information et de réservation de billets pour des événements de divertissement et événements sportifs ; formations et séminaires sur l'utilisation et le fonctionnement de machines CNC (commande numérique par ordinateur) ; services de divertissement, à savoir participation à des courses automobiles professionnelles et à des expositions de courses automobiles ; production et distribution d'émissions de télévision continues dans le domaine des courses automobiles ; offre d'émissions de télévision continues dans le domaine de la course automobile ; mise à disposition d'informations sur les courses automobiles par le biais de sites web ; services d'informations concernant les courses de véhicules à moteur ; organisation et conduite de manifestations sportives ; divertissements ; organisation et conduite d'événements, concours et compétitions sportifs ; publication d'imprimés, également sous forme électronique ; course automobile ; informations sportives fournies en ligne ; services de casinos ; services de jeux d'argent ; représentation de spectacles ; organisation d'équipes de courses et de sports participant à des compétitions ; publication de revues et reportages photographiques ; organisation de conférences, expositions et compétitions ; production audiovisuelle et photographie ; sport et remise en forme ; services de bibliothèque ; traduction et interprétation ; production de films autres que

films publicitaires ; services de jeu proposés en ligne à partir d'un réseau informatique ; réservation de places de spectacles ; services de calligraphes ; informations en matière d'éducation ; publication assistée par ordinateur ; informations en matière de divertissement ; location de matériel de jeux ; services d'interprètes linguistiques ; mise en pages, autre qu'à buts publicitaires ; services de modèles pour artistes ; microfilmage ; publication de livres ; mise à disposition de publications électroniques en ligne non téléchargeables ; édition en ligne de livres et de périodiques ; publication de textes autres que textes publicitaires ; informations en matière de récréation ; location d'appareils audio ; location de caméras vidéo ; location d'appareils d'éclairage pour les décors de théâtre ou des studios de télévision ; location de postes de radio et de télévision ; location de projecteurs cinématographiques et de leurs accessoires ; location de décors de spectacles ; location d'équipements de plongée sous-marine ; location d'équipement pour les sports à l'exception des véhicules ; location de décors de théâtre ; location de magnétoscopes ; interprétation du langage gestuel ; chronométrage de manifestations sportives ; services de billetterie [divertissement] ; location de jouets ; enregistrement [filmage] sur bandes vidéo ; services d'information, de conseils et d'assistance relatifs à tous les services précités.

Classe 42 : Services scientifiques et technologiques ainsi que services de recherches et de conception y relatifs ; services d'analyse industrielle ; recherches industrielles ; dessin industriel ; services de contrôle qualité et d'authentification ; conception et développement de matériel informatique et de logiciels ; conception et développement de véhicules automobiles ; conception et développement de moteurs de véhicules automobiles ; conception et développement de pièces, accessoires et composants de véhicules automobiles ; essais, évaluations et inspection de véhicules automobiles ; Logiciels en tant que service [SaaS] ; services de logiciels-services (SaaS), à savoir logiciels pour la création, la frappe, l'envoi, la réception, l'acceptation, l'échange, le stockage, le suivi, l'authentification et la transmission de jetons non fongibles (nfts) et de vidéos, d'images, d'œuvres d'art, de billets, d'audio, de sons, musique et cartes à collectionner pour authentifier des jetons non fongibles (nfts) ; services d'information, de conseils et d'assistance relatifs à tous les services précités.

Classe 43 : Services de restauration [alimentation] ; logement temporaire ; services de restaurants ; réservation d'hôtels ; services de

bars ; services de cafés ; services de restaurants en libre-service ; services de snack-bars ; restaurants libre-service ; hôtels, auberges et pensions, logements de vacances et pour touristes ; garderies et hébergement temporaire pour soins de jour et pour personnes âgées ; services de pensions pour animaux ; location d'installations pour événements et d'installations temporaires pour bureaux et réunions ; location de meubles, linges et couverts ; services de traiteurs ; réservation de pensions ; location de chaises, tables, linge de table et verrerie ; location d'appareils de cuisson ; location de fontaines [distributeurs] à eau potable ; location de tentes ; location de constructions transportables ; services d'information, de conseils et d'assistance relatifs à tous les services précités.

Classe 45 : Services juridiques ; services de sécurité pour la protection physique des biens matériels et des individus ; services rendus à des personnes en rapport avec des événements personnels et sociaux, notamment l'accompagnement en société, la planification et la préparation de cérémonies de mariage ; services de rencontre, services de réseautage social en ligne ; services funéraires ; garde d'enfants à domicile ; concession de licences de propriété intellectuelle ; gérance de droits d'auteur ; services d'information, de conseils et d'assistance relatifs à tous les services précités.

[111] 23.00519
[151] 25/10/2023
[210] 38328
[220] 24/09/2023

[732] Monsieur Edmond CAPART
«Palais Miramare»
39bis, boulevard des Moulins
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[541] **REGENERATION
H2O**

[511] **Classe 31 :** Produits agricoles, aquacoles, horticoles et forestiers à l'état brut et non transformés.

Classe 41 : Enseignement et formation, organisation d'événements à des fins culturelles ou éducatives. Rédaction de texte, production audio, multimédias et photographie à titre éducatif et informatif.

Classe 44 : Service d'agriculture, sylviculture et horticulture.

[111] 23.00520

[151] 25/10/2023

[210] 38370

[220] 21/08/2019

[310] 88330551

[320] 07-03-2019

[330] États-Unis d'Amérique

[732] Société RORAJ TRADE LLC
400 South Hope Street
Suite 800
90071 LOS ANGELES, Etat de Californie
(États-Unis d'Amérique)

[541] **FENTY**

[571] Transformation partielle de l'enregistrement international n° 1 494 878 en demande nationale suite à l'inscription de sa radiation partielle au Registre international le 2 août 2023.

[511] **Classe 25** : Tenues de natation ; ceintures pour habillement ; gants ; cravates ; carrés de poche ; écharpes-ceintures pour habillement ; chaussettes ; bas ; bretelles pour habillement ; étoles ; bandeaux pour la tête ; chaussons.

[111] 23.00521

[151] 27/10/2023

[210] 38329

[220] 26/09/2023

[732] Monsieur Tristan Sébastien DOUCET
24, avenue de France
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
(France)

[546]



[571] Une illustration abstraite d'un bonhomme levant les bras, composée de feuilles de yoga séparées par un cercle ovale. Le tout inscrit dans un rectangle. Les feuilles de yoga placées présentent une ouverture sous forme de nervure centrale.

[591] Vert 3245 C ; violet 2124 C ; bleu 306 C ; violet 2766 C.

[511] **Classe 28** : Articles de gymnastique et de sport.
Classe 41 : Services de formation et d'éducation dans les domaines sportif et thérapeutique à l'adresse des employeurs et des entreprises ; programmes d'éducation et de formation thérapeutique des employés sur les pathologies physiques et psychologiques liées au travail et à l'environnement professionnel ; mise à disposition d'informations sur les mesures préventives des pathologies physiques et psychologiques liées au travail et à l'environnement professionnel ; mise à disposition ressources éducatives pour sensibiliser les employés sur les questions de santé ; production de films (autres que films publicitaires) sur les mesures préventives des pathologies physiques et psychologiques liées au travail et à l'environnement professionnel ; formation pratique [démonstration] sur l'ergonomie au travail et sur les mesures préventives des pathologies physiques et psychologiques liées au travail et à l'environnement professionnel ; organisation et conduite de conférences sur les mesures préventives des pathologies physiques et psychologiques liées au travail et à l'environnement professionnel ; services d'éducation physique à savoir enseignement d'exercices physiques, de stratégies de gestion du stress et de ressources de bien-être mental ; services de préparateurs physiques [fitness] ; services d'évaluation de la forme physique à des fins d'entraînement et de prévention.

Classe 44 : Services thérapeutiques à savoir kinésithérapie, physiothérapie, ostéopathie et chiropractie [chiropraxie] ; services de massage ; services psychothérapeutiques et

ergothérapeutiques ; conseils en matière de santé et de santé au travail ; conseil d'orientation en psychologie holistique et ergothérapie ; conseil en diététique et nutrition.

MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE RENOUVELÉES

[111] 03.23545
[156] 24/10/2023
[210] 23932
[220] 07/03/2003

[732] Société BOMBARDIER INC.
400, Côte-Vertu Road West
H4S 1Y9 DORVAL - Québec
(Canada)

[541] **BOMBARDIER**

[511] **Classe 12** : Véhicules, appareils de locomotion par terre, par air ou par eau et leurs pièces.
Classe 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie.

[111] 03.23849
[156] 23/10/2023
[210] 24254
[220] 07/10/2003

[732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
2, rue du Gabian
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

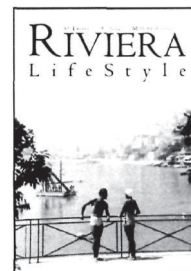
[541] **MONTE-CARLO
CLUB**

[511] **Classe 25** : Vêtements, chaussures, chapellerie.
Classe 35 : Le regroupement pour le compte de tiers de produits divers permettant aux clients de les voir et de les acheter commodément.
Classe 43 : Services de restauration (alimentation).

[111] 04.23908
[156] 23/10/2023
[210] 24368
[220] 30/12/2003

[732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
2, rue du Gabian
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]



[511] **Classe 3** : Parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques.
Classe 14 : Joaillerie, bijouterie, pierres précieuses, horlogerie.
Classe 18 : Malles et valises, parapluies.
Classe 20 : Meubles.
Classe 21 : Ustensiles ou récipients pour le ménage ou la cuisine.
Classe 24 : Couvertures de lit et de table.
Classe 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie.
Classe 35 : Regroupement pour le compte de tiers de produits divers permettant au consommateur de les voir et de les acheter commodément.
Classe 39 : Organisation de voyages.
Classe 41 : Edition et publication de livres, de revues, de magazines.
Classe 43 : Services de restauration (alimentation).

[111] 13.30085
[156] 23/10/2023
[210] 31837
[220] 23/09/2013

[732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
2, rue du Gabian
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[541] **MONTE CARLO
FASHION**

- [511] **Classe 3** : Parfumerie, cosmétiques, huiles essentielles.
Classe 14 : Joaillerie, bijouterie, horlogerie.
Classe 18 : Malles, valises, articles de voyage.
Classe 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie.

[111] 13.30086
 [156] 23/10/2023
 [210] 31838
 [220] 23/09/2013

- [732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
 2, rue du Gabian
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[541] **MONTE CARLO
NIGHTS**

- [511] **Classe 3** : Parfumerie, cosmétiques, huiles essentielles.
Classe 14 : Joaillerie, bijouterie, horlogerie.
Classe 24 : Linge de lit, couverture, draps.
Classe 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie.

[111] 13.30087
 [156] 23/10/2023
 [210] 31839
 [220] 23/09/2013

- [732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
 2, rue du Gabian
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[541] **MONTE CARLO
CLASS**

- [511] **Classe 3** : Parfumerie, cosmétiques, huiles essentielles.
Classe 14 : Joaillerie, bijouterie, horlogerie.
Classe 18 : Malles, valises, articles de voyage.

Classe 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie.

[111] 13.30088
 [156] 23/10/2023
 [210] 31840
 [220] 23/09/2013

- [732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
 2, rue du Gabian
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[541] **MONTE CARLO
MODA**

- [511] **Classe 3** : Parfumerie, cosmétiques, huiles essentielles.
Classe 14 : Joaillerie, bijouterie, horlogerie.
Classe 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie.
Classe 35 : Le regroupement pour le compte de tiers de produits divers permettant aux clients de les voir et de les acheter commodément.

[111] 13.30089
 [156] 23/10/2023
 [210] 31841
 [220] 23/09/2013

- [732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
 2, rue du Gabian
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[541] **MONTE CARLO
DELI**

- [511] **Classe 30** : Denrées alimentaires d'origine végétale préparées pour la consommation ou la conservation ainsi que les adjuvants destinés à l'amélioration du goût des aliments. Café, thé, cacao, pâtisserie, confiserie, glaces comestibles, sucre, miel, condiments.
Classe 32 : Boissons sans alcool, bières, eaux minérales, sirops, boissons à base de jus de fruits.
Classe 43 : Services de restauration.

[111] 13.30090

[156] 23/10/2023
 [210] 31842
 [220] 23/09/2013

[732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
 2, rue du Gabian
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[541] **NUITS DE MONTE
 CARLO**

[511] **Classe 3** : Parfumerie, cosmétiques, huiles essentielles.
Classe 14 : Joaillerie, bijouterie, horlogerie.
Classe 24 : Linge de lit, couverture, draps.
Classe 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie.

[111] 93.14730
 [156] 27/10/2023
 [210] 14767
 [220] 02/04/1993

[732] Société PESQUERA TRANS ANTARTIC S.A.
 Santa Adela N° 10.301, Maipu
 9260041 SANTIAGO
 (Chili)

[541] **ROBINSON CRUSOE**

[511] **Classe 29** : Viande, poisson, volaille et gibier ; extraits de viande ; fruits et légumes conservés, congelés, séchés et cuits ; gelées, confitures, compotes ; œufs, lait et produits laitiers ; huiles et graisses comestibles.

[111] 94.15033
 [156] 26/10/2023
 [210] 15071
 [220] 11/11/1993

[732] Société CSL BEHRING L.L.C.
 1020 First Avenue
 19406-0901 KING OF PRUSSIA
 (États-Unis d'Amérique)

[541] **HELIXATE**

[511] **Classe 5** : Produits pharmaceutiques pour le traitement des troubles sanguins.

[111] 94.15208
 [156] 26/10/2023
 [210] 15255
 [220] 14/12/1978

[732] Société ABG-FRYE LLC
 1411 Broadway, Fourth Floor
 10018 NEW YORK
 (États-Unis d'Amérique)

[541] **FRYE**

[511] **Classe 18** : Ceintures ; sacs à main.
Classe 25 : Vêtements, notamment chemises et pantalons ; ceintures. Bottes et chaussures en cuir et/ou en matières synthétiques.

INSCRIPTIONS AU REGISTRE SPÉCIAL DES MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE

Changement d'adresse

[580]	19/10/2023	[111]	16.00171
[580]	19/10/2023	[111]	19.00021
[580]	19/10/2023	[111]	19.00022
[580]	19/10/2023	[111]	21.00274
[580]	24/10/2023	[111]	23.00295
[580]	19/10/2023	[111]	94.15228
[580]	19/10/2023	[111]	94.15229
[580]	19/10/2023	[111]	94.15230
[580]	19/10/2023	[111]	94.15506
[580]	19/10/2023	[111]	94.15708
[580]	19/10/2023	[111]	94.15709

Cession

[580]	24/10/2023	[111]	92.14280
[580]	24/10/2023	[111]	95.16074

Radiation

[580]	20/10/2023	[111]	22.00308	Renonciation suivant instruction du mandataire en date du 20 octobre 2023
[580]	20/10/2023	[111]	22.00309	Renonciation suivant instruction du mandataire en date du 20 octobre 2023
[580]	20/10/2023	[111]	22.00310	Renonciation suivant instruction du mandataire en date du 20 octobre 2023

Erratum DPI

[580]	27/10/2023	[111]	22.00221
-------	------------	-------	----------

Dans la publication n° 452 au Journal de Monaco n° 8.598, en date du 8 juillet 2022, à la page 4, il convient de lire, comme nom du titulaire : « A COUPLE OF SWELL VANDERVELLS ».

[580] 27/10/2023 [111] 22.00222

Dans la publication n° 452 au Journal de Monaco n° 8.598, en date du 8 juillet 2022, à la page 7, il convient de lire, comme nom du titulaire : « A COUPLE OF SWELL VANDERVELLS ».

[580] 27/10/2023 [111] 22.00223

Dans la publication n° 452 au Journal de Monaco n° 8.598, en date du 8 juillet 2022, à la page 10, il convient de lire, comme nom du titulaire : « A COUPLE OF SWELL VANDERVELLS ».

[580] 27/10/2023 [111] 22.00224

Dans la publication n° 452 au Journal de Monaco n° 8.598, en date du 8 juillet 2022, à la page 13, il convient de lire, comme nom du titulaire : « A COUPLE OF SWELL VANDERVELLS ».

[580] 27/10/2023 [111] 22.00225

Dans la publication n° 452 au Journal de Monaco n° 8.598, en date du 8 juillet 2022, à la page 16, il convient de lire, comme nom du titulaire : « A COUPLE OF SWELL VANDERVELLS ».

INSCRIPTIONS AU REGISTRE SPÉCIAL DES BREVETS D'INVENTION

Cession			
[45]	24/10/2023	[11]	EP2989106
[45]	26/10/2023	[11]	EP3209881
[45]	24/10/2023	[11]	EP3304409



imprimé sur papier recyclé

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

